



## Guide d'organisation du National Tour de Disc Golf

Version : 16 fevrier 2015  
Statut du document : finale  
Auteurs : Jerome BEUCHER et Sylvain GOUGE (responsables sport/compétition CNDG)

Commission Nationale de Disc Golf



## 1. OBJET DU DOCUMENT

Le présent document a pour but de définir un cadre à l'organisation du National Tour de Disc Golf en France. Il se base sur les recommandations de PDGA pour l'organisation de compétitions de type C ou B « tier » modulo quelques simplifications nécessaires en raison du nombre modéré de joueurs en France.

Ce guide d'organisation doit donner aux organisateurs les éléments clés pour réaliser des évènements de qualité, en privilégiant l'adhésion des joueurs à la FNSMR afin de bénéficier d'une assurance adaptée (en cas d'incident ou accident survenant pendant l'événement).

Il a été rédigé à partir des idées directrices suivantes :

- O Le National Tour de Disc Golf en France est avant tout un outil d'uniformisation pour la pratique du disc golf sur le plan national.
- O Le National Tour doit permettre aux joueurs de se familiariser à la compétition selon des standards internationaux. Il ne convient pas aux joueurs débutant et de très faible niveau de jeu.
- O Il doit également contribuer à l'augmentation du niveau de jeu des joueurs nationaux.
- O Il doit faciliter le rayonnement de ce sport sur le plan local en favorisant une finale de qualité.
- O Le disc golf étant par sa nature une discipline ouverte au plus grand nombre, le National Tour se doit d'être abordable et accessible pour des joueurs de tout âge.

## 2. SOMMAIRE

Table des matières

1.OBJET DU DOCUMENT .....	2
2.SOMMAIRE .....	3
Table des matières .....	3
3.PRESENTATION GENERALE .....	4
4.CALENDRIER.....	4
1.Dépôts de candidature .....	4
2.Echéancier .....	5
3.Nombre de manches .....	5
4.Autres calendriers .....	5
5.CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	5
1.Qui peut participer ? .....	5
2.Phases d'inscription .....	6
6.CATEGORIES .....	6
1.Professionnels.....	7
2.Amateurs .....	7
7.ORGANISATION.....	8
1.Obligations et démarche par le club organisateur.....	8
2.Informations à diffuser aux joueurs (dès l'ouverture des inscriptions) .....	9
8.Exigences NT B-tier VS NT C-tier .....	10
9.LA COMPETITION.....	11
1.Déroulement des rounds .....	11
2.Déroulement de la finale .....	11
3.Départs avancés .....	12
4.Règles et sanctions.....	12
5.Supervisions CNDG.....	12
10.DROITS D'INSCRIPTIONS, REPARTITIONS, TROPHEES, RECOMPENSES .....	13
1.Droits d'inscription .....	13
2.Répartitions .....	13
3.Cas d'un tournoi sans packages (NT C-tier).....	14
4.Récompenses .....	14
11.CHALLENGES - PRESTATIONS.....	14
1.Challenges .....	14
2.Prestations .....	15
12.RESULTATS ET CLASSEMENT .....	15
1.Résultats.....	15
2.Classement .....	15
1.1.Classement en cas d'égalité à l'issue du NT .....	17

### 3. PRESENTATION GENERALE

Le National Tour (NT) est une compétition annuelle se déroulant en France sur plusieurs manches selon les règles PDGA (**Professional Disc Golf Association**).

Il est constitué de 5 à 10 manches et est classé événement « C ou B Tier Eurochallenge ».

Chaque manche du NT se déroule sur un week-end entier et doit satisfaire aux conditions du présent document ainsi qu'au document « guide PDGA Europe » applicable.

Le nombre maximal de joueurs par manche est de 72 joueurs pour les parcours à 18 trous.

Sous certaines conditions et en concertation avec les membres de la section compétition de la CNDG, la capacité d'accueil d'un tournoi pourra éventuellement être augmentée :

- à 90 joueurs max (par exemple en composant des groupes de 5 joueurs)

A l'issue de chaque manche, des points sont attribués aux participants. Le classement final du NT s'effectue en additionnant les points des 4 meilleures manches de chacun des joueurs. Le classement général est arrêté à l'issue de la dernière manche où une cérémonie de clôture du NT a lieu.

Les manches sont organisées par des clubs affiliés à la FNSMR (*Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural*) à jour dans leurs cotisations.

Chaque manche doit être homologuée par la CNDG et inscrite au calendrier officiel.

### 4. CALENDRIER

#### 1. Dépôts de candidature

Chaque année, un calendrier des manches composant le National Tour est établi avant le 1er janvier et validé par la CNDG.

Les clubs souhaitant organiser une manche du NT doivent déposer une candidature auprès de la CNDG avant le 1<sup>er</sup> Décembre.

Pour cela, les informations suivantes doivent être envoyées aux chargées de mission (Jérôme BEUCHER « [jerome.beucher@gmail.com](mailto:jerome.beucher@gmail.com) » et Sylvain GOUGE « [sylvaingouge@gmail.com](mailto:sylvaingouge@gmail.com) ») par email.

<b>Nom du club organisateur :</b> _____
<b>Lieu de la compétition :</b> _____
<b>Nom du Directeur de Tournoi :</b> _____
<b>Numéro PDGA du Directeur de Tournoi :</b> _____
<b>NT C-tier ou B-tier ? :</b> _____
<b>Date (Choix n°1)</b> _____
<b>Date (Choix n°2)</b> _____

## 2. Echéancier

- > A partir du 1er septembre : les clubs transmettent aux responsables de la section Sport-Compétition les dates auxquelles ils souhaitent organiser une manche NT.
- > Courant octobre / novembre : diffusion à la CNDG des dates collectées + calendrier PDGA Eurotour prévisionnel + événements majeurs.
- > 1er décembre : date limite de dépôts de candidature.
- > Dès que le calendrier est finalisé et au plus tard avant le 31 décembre : arrêt du calendrier National Tour et diffusion aux présidents de clubs et sur le site web [www.disc-golf.fr](http://www.disc-golf.fr).

## 3. Nombre de manches

Le nombre de manches inscrites dans le calendrier est de 5 à 10.

Les manches retenues pour le National Tour se déroulent de mars à novembre. Le rythme souhaitable des compétitions est d'une manche par mois. Un délai minimal de 3 semaines entre chaque manche est requis (sauf cas particulier, s'adresser aux responsables compétitions).

La CNDG se réserve le droit de limiter le nombre de manche en fonction de critères précis (qualité d'organisation, répartition géographique, etc.).

## 4. Autres calendriers

Il est indispensable d'accorder le National Tour avec le calendrier international afin de permettre une meilleure participation de la France à l'étranger. Par exemple, une manche du National Tour ne pourra pas être à la même date qu'une manche PDGA Eurotour organisée dans un pays voisin de la France, ou championnat d'Europe (sauf cas particulier).

## 5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 1. Qui peut participer ?

Le National Tour est ouvert à tous les joueurs et joueuses membres d'un club de disc golf titulaires de la licence sportive FNSMR (carte IA + volet d'assurance avec visa médical) par l'intermédiaire de leur club.

La carte d'adhésion FNSMR (carte IA) n'est considérée comme licence sportive que si la partie

licence sportive est dûment remplie (ou complétée) et validée par un certificat médical.

Les joueurs non membres FNSMR pourront participer à 1 manche du National Tour, dans la limite des places disponibles.

Dans ce cas ils s'acquittent obligatoirement de la carte temporaire 48 heures fournie par le club organisateur, achetée à la FNSMR, valable également pour couvrir les participants à l'organisation. Cette carte temporaire ne peut être prise que pour une première participation du joueur concerné au NT (faute de certificat médical). Pour participer à d'autres manches du NT, il devra s'acquitter de la carte IA.

Pour les joueurs étrangers voulant participer à une ou plusieurs manches du NT, la carte IA ou carte temporaire FNSMR est recommandée afin d'avoir le bon niveau d'assurance.

Afin d'assurer les meilleures conditions aux joueurs (fluidité sur le parcours, etc), le DT du peut déterminer un niveau de jeu minimal (rating > 600, par exemple) pour participer au tournoi.

## 2. Phases d'inscription

Une pré-inscription s'effectue lors du remplissage d'un formulaire en ligne. L'inscription n'est validée qu'après le paiement des droits d'inscription au club organisateur.

La période d'inscription se déroule en 3 phases et doit débiter au moins 8 semaines avant la compétition.

### **Phase 1 :**

Les 2 premières semaines après l'ouverture des inscriptions sont réservées aux joueurs (membres d'un club de disc golf) titulaires **d'une licence FNSMR ainsi que d'une licence PDGA**. Les joueurs doivent confirmer leur inscription par le paiement des droits d'inscription. Si au terme de la phase 1, un joueur n'a pas effectué son paiement, il passe automatiquement en phase 2.

### **Phase 2 :**

Les 2 semaines suivantes sont ouvertes à tous les joueurs titulaires d'une licence FNSMR (membres PDGA ou non) ou les joueurs étrangers (membres PDGA seulement). Les joueurs (pré-inscrits en phase 1 ou en phase 2) n'ayant pas effectué leur paiement à l'issue de la phase 2 passent automatiquement en phase 3.

### **Phase 3 :**

Dans la mesure des places disponibles, durant les 15 jours précédents le début de la compétition, des joueurs ne possédant pas de licence FNSMR ainsi que les joueurs étrangers non membres PDGA peuvent s'inscrire. Tout joueur annulant sa participation durant cette phase devra être remboursé dans la mesure du possible, toutefois une retenue pourra être exigée par le DT en raison des frais déjà engagés par le club organisateur. Si une telle retenue est nécessaire, elle doit être précisée au préalable sur le site web de la compétition.

Selon le nombre de places disponibles, le DT peut (s'il le souhaite) accepter des inscriptions de dernières minutes, jusqu'à 60 min avant le début de la première ronde.

## 6. CATEGORIES

A l'enregistrement des inscriptions et des résultats d'une manche NT, le directeur de tournoi se réfère aux catégories en utilisant les codes PDGA ci-dessous.

Les catégories en gras dans les tableaux suivants sont celles recommandées pour le NT.

Age éligible : Le National Tour se jouant sur l'année civile, la catégorie du joueur par rapport à son âge sera déterminée pour la saison entière dès la première participation.

*Exemple : si un joueur, dans sa quarantième année, atteint l'âge de 40 ans dans l'année, il peut*

s'inscrire dans la catégorie Master dès le début du NT.

## 1. Professionnels

- Un joueur (ou joueuse) Pro ne peut pas s'inscrire en Am s'il a déjà gagné un prix en monétaire l'année précédente.
- Catégories Pro ouvertes lors d'un NT :

<b>Catégorie Homme</b>	<b>Code PDGA</b>	<b>Age éligible</b>
<b>Open</b>	<b>MPO</b>	Tous
<b>Master</b>	<b>MPM</b>	40 ans
<i>Grandmaster</i>	<i>MPG</i>	<i>50 ans</i>

<b>Catégorie Femme</b>	<b>Code PDGA</b>	<b>Age éligible</b>
<b>Open</b>	<b>FPO</b>	Tous

## 2. Amateurs

- Dans les divisions Am et Junior, seuls des prix et/ou trophées peuvent être remportés par les joueurs.
- Un joueur Am peut s'inscrire en Pro mais il devra refuser le prix en monétaire le cas échéant s'il souhaite conserver son statut Am.
- Tout joueur Am acceptant un prix monétaire lors d'un événement (sauf Ace et CTP) perdra son statut Am et passera automatiquement Pro l'année suivante.
- Un joueur Am ayant un rating supérieur à 950 est vivement encouragé à passer Pro
- Tout joueur ayant un rating inférieur à 900 lors de la dernière mise à jour PDGA précédent la première manche NT à laquelle il participe, peut s'inscrire en MA3.
- Dans le cas où le niveau d'un joueur MA3 évoluerait au cours de l'année de telle sorte que son rating deviendrait supérieur à 900 : le joueur est encouragé à rester en MA3 pour tout les NT d'une même saison (car le NT est un « tour series »). Si le joueur décide de repasser en MA1 pendant la saison, les points acquis en MA3 ne seront pas ajoutés à son crédit MA1.
- Un joueur de rating supérieur ou égal 900 n'est pas autorisé à s'inscrire en MA3
- Un joueur Am peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans la catégorie de niveau supérieur (par exemple MA3 vers MA1) à Les points MA1 et MA3 acquis lors des NT ne sont pas cumulables.
- Catégories Am ouvertes lors d'un NT :

Catégorie Homme	Code PDGA	Eligibilité	Départs avancés
<b>Advanced</b>	<b>MA1</b>	Rating 900+ (*)	NON
<b>Recreational</b>	<b>MA3</b>	Rating <900 (*)	NON
<b>Master</b>	<b>MM1</b>	40 ans	NON
<b>Grandmaster</b>	<b>MG1</b>	50 ans	NON

- \* Le niveau équivalent d'un joueur n'ayant pas de « rating » doit être déterminé par le club du joueur concerné. Si ce niveau n'a pas pu être déterminé avant le tournoi, le TD pourra évaluer le niveau du joueur concerné pendant les manches du samedi (avant les regroupement par catégorie du dimanche) et déterminera la catégorie du joueur (MA1 ou MA3).

Catégorie Femme	Code PDGA	Eligibilité	Départs avancés
<b>Advanced</b>	<b>FA1</b>	Dame Am	NON

Catégorie Junior	Code PDGA	Eligibilité	Départs avancés
<b>Junior I</b>	<b>MJ1/FJ1</b>	<19 ans	<i>Recommandé</i>
<i>Junior III</i>	<i>MJ3/FJ3</i>	<13 ans	<i>Recommandé</i>

## 7. ORGANISATION

### 1. Obligations et démarche par le club organisateur

- Obtention de l'autorisation des autorités locales
- Elaboration + transmission du budget prévisionnel au responsable sport-compétition (à l'aide du formulaire PDGA)
- Elaboration + transmission de la demande d'agrément (PDGA Eurochallenge C ou B tier) aux responsables sport-compétition
- Le directeur de tournoi doit être membre PDGA, et si possible, avoir passé sa certification de joueur officiel auprès de PDGA. A défaut, le DT pourra demander un soutien à la section compétition de la CNDG (co-DT).
- Le site retenu pour la manche est doté de sanitaires (WC, eau courante potable, trousse de secours, etc.) accessibles aux concurrents pendant la manche
- Les moyens d'appel à un poste de secours doivent être vérifiés et affichés au plus tard le jour du début de la manche
- Les organisateurs doivent disposer d'un accès à un espace couvert pour les joueurs (lieu indispensable par temps froid et/ou humide).



- Le parcours doit être correctement balisé (*OB, mandatory, drop zone, next-tee ...*) ; les tees de départs doivent être adaptés à toutes les conditions climatiques pour permettre aux joueurs d'effectuer leurs premiers lancer en toute sécurité et dans les mêmes conditions. Pour cela, il est recommandé d'utiliser des moquettes fixées au sol à l'aide de clous.
- L'utilisation de corbeille tout en métal est obligatoire.

## 2. Informations à diffuser aux joueurs (dès l'ouverture des inscriptions)

- Programme : dates et plages horaires de la manche et des repas
- Plan d'accès et adresse du lieu de compétition
- Coordonnées du directeur de tournoi et des personnes participant à l'organisation
- Liste des hébergements disponibles et tarifs
- Liste des possibilités de restauration et tarifs
- Le plan du parcours (le parcours est constitué de tees de départ correctement signalés et marqués et de corbeilles validées par la CNDG)
- Le plan du parcours doit mentionner les distances et les pars de chaque trou
- Ouverture des inscriptions (voir conditions de participation article 1. ci-dessus)

## 8. Exigences NT B-tier VS NT C-tier

	NT B-tier	B-tier	NT C-tier	C-tier
Droits d'enregistrements PDGA	75\$ (≈64€)		50\$ (≈42€)	
Date limite d'enregistrement PDGA	60/45 jours avant l'événement		60/30 jours avant l'événement	
Enregistrement via le formulaire <a href="http://www.pdga.com/pdga-event-sanctioning-agreement">http://www.pdga.com/pdga-event-sanctioning-agreement</a>	Oui			
Païement des droits d'enregistrement à	CNDG	PDGA	CNDG	PDGA
Droits CNDG	1€ / joueur	Non	1€ / joueur	Non
Exigences pour le directeur de tournoi (TD) <i>(contactez la CNDG si ce n'est pas le cas)</i>	Membre PDGA avec certification officielle PDGA à jour. Le TD peut jouer			
Longueur de l'événement	2 jours	1 ou 2 jours	2 jours	1 ou 2 jours
Minimum de trous joués pendant l'événement	54 + finale 9 trous	36	54 + finale 9 trous	36
Pro : Valeur minimale des récompenses	500 €		150 €	N/A
Pro : % joueurs pro récompensés	40%			
Pro : Redistribution minimale des droits d'inscriptions nets <i>sous forme de récompenses</i> <i>(Pro Payout % of Net Entry Fees)</i>	70+%	50+%	70+%	0+%
Pro : Package (peut-être différent du package Am)	Package conseillé			Package non obligatoire
Am : Valeur minimale package	> 10 €	> 5 €	> 5 €	Package non obligatoire
Am : Redistribution minimale des droits d'inscriptions nets <i>sous forme de package</i>	85+%	50+%	0+%	0+%
Trophées Pro et Am (si au moins 3 joueurs dans la catégorie)	Top 3 (si 8+ joueurs)  Top 1 (sinon)	Top 1	Top 3 (si 8+ joueurs)  Top 1 (sinon)	N/A
Base des points (classement NT)	150 points	N/A	100 points	N/A

MAJ des scores sur pdga.com via Tournament Manager	Après chaque manche	Dans un délai de 24h	Après chaque manche	Dans un délai de 24h
<b>Soumission du rapport de tournoi (TD report)</b>	CNDG jerome.beucher@gmail.com sylvaingouge@gmail.com	PDGA tdreport@pdga.com	CNDG jerome.beucher@gmail.com sylvaingouge@gmail.com	PDGA tdreport@pdga.com
<b>Délai de soumission du rapport de tournoi</b>	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines
<b>Exigences pour le parcours</b>	Zones de départs à minima stabilisées Corbeilles métalliques			Corbeilles DGA machlite ou Innova Discatcher traveler autorisées

## 9. LA COMPETITION

Une manche du NT se constitue de 3 rounds de 18 trous (a minima) et 1 finale sur 9 trous.

Conformément aux règles éditées par PDGA, le directeur de tournoi ou directeur de parcours est tenu(e) de s'assurer, avant le début de chaque round, du bon état des tees de départ. En cas de tees de départ endommagés ou glissants, le DT peut modifier légèrement les tees de départs avant un *round* afin de prévenir tout risque de blessure lors de la course d'élan nécessaire au premier lancer.

### 1. Déroulement des rounds

La répartition des groupes s'effectue de la manière suivante :

- 1<sup>er</sup> round à groupes homogènes en niveau, toutes les catégories mélangées (exemple par rating).
- 2<sup>ème</sup> round à groupes réalisés selon le classement « over-all » de la 1<sup>ère</sup> round, à ce stade les catégories sont encore mélangées.
- 3<sup>ème</sup> round à groupes réalisés selon le classement des 2 premières manches au sein de chacune des catégories.
- Round finale à se référer au paragraphe suivant.

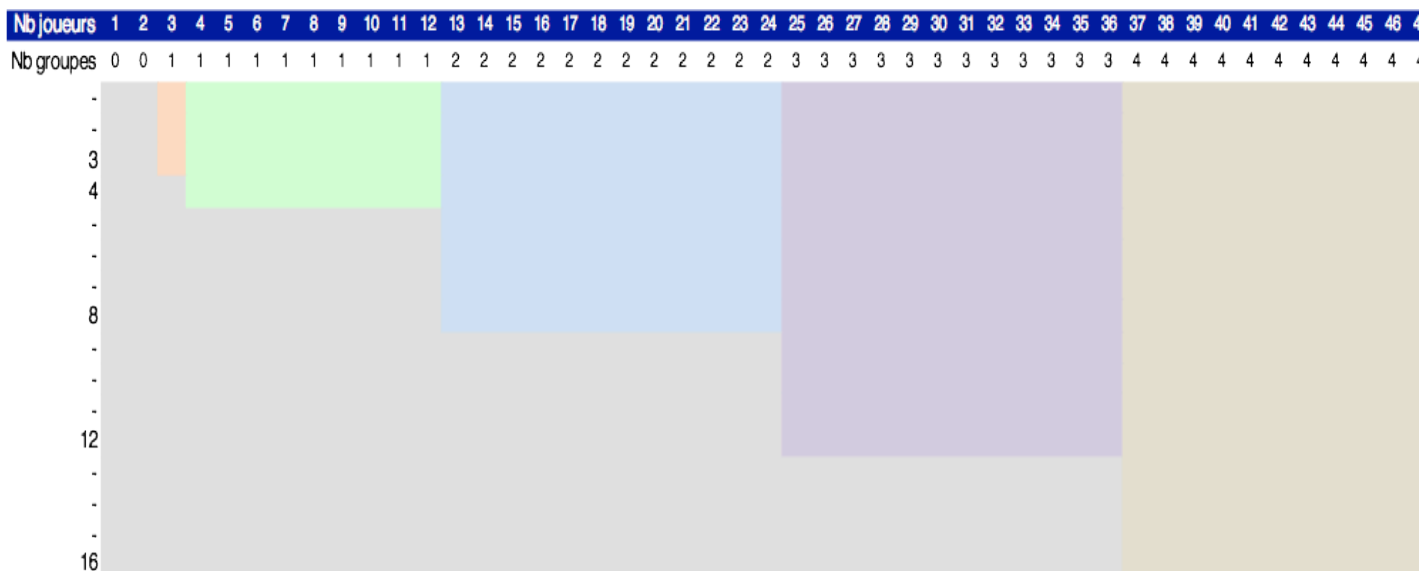
### 2. Déroulement de la finale

La finale est accessible aux catégories comportant 3 joueurs ou plus.

Chaque groupe de la finale est constitué de 4 joueurs (sauf pour les catégories à 3 joueurs).

Un total de 9 groupes est autorisé pour une finale se jouant sur 9 trous.

Pour les catégories présentant un grand nombre de joueurs, au moins 33% des participants devront disputer la finale. Le nombre de finalistes sera arrondi au multiple de 4 supérieur comme présenté dans le tableau si ci-dessous :



En raison du grand nombre de catégorie, il est possible de se retrouver avec plus de 9 groupes. Dans ce cas, le DT pourra être amené à faire des ajustements sur les groupes de finale. Ces ajustements devront être validés par la section compétition de la CNDG.

En cas d'égalité pour une place en finale, le DT doit organiser une mort subite entre les joueurs concernés.

### 3. Départs avancés

Le National Tour étant une compétition de haut niveau, les départs avancés ne sont pas recommandés sauf pour les enfants.

### 4. Règles et sanctions

Le directeur de tournoi s'engage à faire respecter les règles en vigueur.

Les membres de la CNDG présents sur le site du tournoi, en accord avec le directeur de tournoi, pourront exclure du National Tour tout joueur ayant une attitude antisportive, violente, ou ne respectant pas les règles de la lutte contre le dopage sur le site du parcours (parcours, club house et ses alentours) ou transgressant volontairement les règles en vigueur et l'esprit fair-play de la discipline.

Si le directeur de tournoi n'applique pas correctement les sanctions, la manche sera suspendue du calendrier du National Tour pour une durée déterminée par la CNDG selon la gravité des faits.

### 5. Supervisions CNDG

La section sport-compétition de la CNDG peut être amenée à aider le directeur de tournoi à la bonne application du guide d'organisation.

## 10. DROITS D'INSCRIPTIONS, REPARTITIONS, TROPHEES, RECOMPENSES

Le montant des droits d'inscription aux manches composant le National Tour est préconisé selon le barème PDGA Europe.

### 1. Droits d'inscription

Droits d'inscription bruts préconisés :

<b>Eurochallenge</b>	<b>Division PRO</b>	<b>Division AM + novices</b>	<b>Juniors</b>
A Tier	40 à 70 €	20 à 40 €	10 à 30 €
B Tier	20 à 40 €	10 à 30 €	5 à 20 €
<b>C Tier</b>	0 à <b>25 €</b>	0 à <b>15 €</b>	0 à <b>15 €</b>

Ce tableau montre les droits d'inscription brut, avant :

- > Déduction de 5€ maxi par joueur, comprenant:
  - droit d'entrée de la manche en Eurochallenge C ou B-tier PDGA
  - 1 euro/joueur inscrit à la manche (reversée à la CNDG)
  - participation aux frais de location
- > et ajout :
  - partenariat en monétaire

### 2. Répartitions

Calcul des droits d'inscription **nets** par joueur pour déterminer la répartition :

→ Droits d'inscription **nets** = Droits d'inscription **bruts** - (A + B + C) + D

avec : A = Droits d'entrée PDGA/nb participants

B = 1€ CNDG

C = Participation aux frais de location / nb participants

D = Total des dotations selon partenariat\* / nb participants

Il est recommandé de ne pas dépasser 5€ pour (A+B+C)

\* Part partenariat dédiée aux récompenses et packages

- > **Pro**
  - **70+%** des droits d'inscription **nets** sont dédiés aux récompenses en monétaire,
  - **30-%** des droits d'inscription **nets** sont dédiés à l'élaboration des packages,
- > **Am et Juniors**
  - **85+%** des droits d'inscription **nets** sont dédiés à l'élaboration des packages,
  - **15-%** des droits d'inscription **nets** sont dédiés aux trophées,

N.B : 9.1 et 9.2 : 100% des droits d'inscriptions nets sont reversés aux concurrents (aucun bénéfice n'est fait par le club organisateur sur les droits d'inscription).

### 3. Récompenses

L'ensemble des trophées d'un tournoi doit mentionner : la catégorie, la place, la manche du NT, la date et le lieu.

> **Pro**

- 40% des joueurs de chaque catégorie devront recevoir une récompense monétaire (cf. table de calcul PDGA)
- Le premier des différentes catégories représentées par au moins 3 joueurs doit être récompensé par un trophée.
- Pour les catégories à plus de 8 joueurs, les 3 premières places doivent être récompensées par un trophée,

> **Am et Juniors**

- Le premier des différentes catégories représentées par au moins 3 joueurs doit être récompensé par un trophée,
- Pour les catégories à plus de 8 joueurs, les 3 premières places doivent être récompensées par un trophée,
- Récompenses additionnelles, si le club organisateur le souhaite et en a la capacité financière (fond propre, subvention ou sponsoring), il peut ajouter une dotation de lots.

*Le détail global de la remise des prix est affiché au PC au plus tard après le troisième round. Ce détail indique les valeurs attribuées (en fonction du nombre de concurrents présents dans chaque catégorie), de la dotation éventuelle en lots et en monétaire par des partenaires.*

## 11. CHALLENGES - PRESTATIONS

### 1. Challenges

Une participation supplémentaire peut être proposée par le directeur de tournoi. Elle n'est pas obligatoire lors de l'inscription. Les challenges possibles sont les suivants :

a) **ACE** (hole in one / *Trou en un*) = 1 €

**Hole in one** : Ce challenge n'est pas gagné obligatoirement à chaque manche NT, si tel est le cas, les mises s'ajoutent à la cagnotte du Hole in One de la manche NT de l'année suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un concurrent réalise un trou en un. En cas de Hole in One multiples, la cagnotte est partagée entre tous les candidats.

b) **CTP** (Closest to the pin - *au plus près de la cible*) = 1 € pour le closest

Seuls les joueurs ayant « misé » à ces différents challenges pourront être récompensés en cas de victoire.

Nb (a et b) : Les sommes mises relatives aux challenges sont intégralement reversées aux gagnants de chaque challenge.

## 2. Prestations

Une participation supplémentaire peut être demandée pour les repas. Elle n'est pas obligatoire, dans ce cas les proches environs du site offriront à des prix corrects tous les repas au cours de la manche. Le directeur de tournoi s'engage à informer les concurrents des adresses et tarifs.

Concernant les prestations supplémentaires (principalement les petits déjeuners, déjeuners et dîners prévus par l'organisateur le samedi et/ou le dimanche), doivent tenir compte des règles sanitaires en vigueur et répondre aux besoins nutritifs des concurrents.

## 12. RESULTATS ET CLASSEMENT

### 1. Résultats

Le directeur de tournoi (DT) :

- envoi au plus tard dans la semaine suivant la manche les résultats de celle-ci sous la forme du tableau de l'onglet « scores » du rapport PDGA avec les n° carte IA annuelle ou temporaire en plus à la personne chargée de mission : **Jérôme BEUCHER** « [jerome.beucher@gmail.com](mailto:jerome.beucher@gmail.com) » ou **Sylvain Gouge** « [sylvaingouge@gmail.com](mailto:sylvaingouge@gmail.com) » et à **Alain Gérardin**, « [webmaster@Disc Golf.fr](mailto:webmaster@DiscGolf.fr) » pour mise en ligne sur le site [www.disc-golf.fr](http://www.disc-golf.fr) aux formats .pdf et .xls.
- Transmet 20 jours au plus tard après la manche, le rapport PDGA dûment complété aux personnes chargées de mission : **Jérôme BEUCHER** « [jerome.beucher@gmail.com](mailto:jerome.beucher@gmail.com) », **Sylvain GOUGE** « [sylvaingouge@gmail.com](mailto:sylvaingouge@gmail.com) », **Florence DUMONT** « [florence.dumont@noos.fr](mailto:florence.dumont@noos.fr) » pour vérification et retransmission à PDGA.

### 2. Classement

Le classement d'une manche de national Tour est arrêté à l'issue des résultats de la finale pour chaque catégorie.

Un minimum de 2 manches de National Tour est nécessaire pour rentrer dans le classement du NT.

## Barème d'attribution des points par catégorie :

MA1 / MA3			MA1 / MA3			MPO / MPM / MPG MM1 / MG1			FPO / FA1 / MJ1		
Place	B Tier Points	C Tier Points	Place	B Tier Points	C Tier Points	Place	B Tier Points	C Tier Points	Place	B Tier Points	C Tier Points
1	150	100	26	42	28	1	150	100	1	150	100
2	141	94	27	39	26	2	135	90	2	120	80
3	132	88	28	36	24	3	120	80	3	105	70
4	123	82	29	33	22	4	108	72	4	90	60
5	114	76	30	30	20	5	96	64	5	75	50
6	108	72	31	28.5	19	6	84	56	6	60	40
7	102	68	32	27	18	7	75	50	7	48	32
8	96	64	33	25.5	17	8	66	44	8	36	24
9	93	62	34	24	16	9	57	38	9	27	18
10	90	60	35	22.5	15	10	48	32	10	18	12
11	87	58	36	21	14	11	42	28	11	12	8
12	84	56	37	19.5	13	12	36	24	12	6	4
13	81	54	38	18	12	13	30	20	13	3	2
14	78	52	39	16.5	11	14	24	16			
15	75	50	40	15	10	15	18	12			
16	72	48	41	15	10	16	15	10			
17	69	46	42	15	10	17	12	8			
18	66	44	43	15	10	18	9	6			
19	63	42	44	15	10	19	6	4			
20	60	40	45	7.5	5	20	3	2			
21	57	38	46	7.5	5						
22	54	36	47	7.5	5						
23	51	34	48	7.5	5						
24	48	32	49	7.5	5						
25	45	30									

En cas d'égalité pour la première place d'une catégorie à une manche du NT, une « mort subite » devra être disputée. La première place, le trophée et les points seront attribués au vainqueur de la mort subite.

En cas d'égalité pour les autres places, les points de la place la plus haute sera acquise pour les joueurs à égalité. Par exemple, si 3 joueurs sont égalités pour la 3ème place d'un NT B-tier, ils gagneront chacun 132 points

De plus, à la discrétion du DT, une mort subite pour être disputée pour départager le trophée (le cas échéant)

Les participants titulaires de la licence annuelle FNSMR, les joueurs étrangers et joueurs ayant pris une carte temporaire IA entrent dans le classement NT qu'elle que soit leur nationalité ou leur domiciliation.

Le classement général est effectué par les personnes chargées de mission (**Jérôme BEUCHER, Loïc DUMONT et Sylvain GOUGE**)

**Les résultats des 4 meilleurs manches jouées sont pris en compte pour le classement**



**final.**

**A l'issue de la dernière manche, un trophée National Tour est remis au premier de chaque catégorie comptant au moins 3 joueurs.**

1.1 Classement en cas d'égalité à l'issue du NT

En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place au classement final dans une catégorie, les résultats de la 5<sup>e</sup> meilleure manche, puis de la 6<sup>e</sup>, et au-delà si l'égalité perdure, seront comparés.

Dans le cas où seulement 4 manches différentes ont été jouées par les concurrents à égalité, les responsables sport statueront sur ces cas particuliers (Par exemple, la moyenne des ratings des manches jouées pendant le NT pourra être pris en compte).